

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 24	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 12	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 9 juin 2015

Vote(s) pour : 24
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-06-15-BD-24 :

Soutien de Metz Métropole au projet ImpactE, Centre d'Innovation et de transfert en qualité environnementale des procédés, produits et milieux, développé par le Laboratoire LIEC (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux) de l'Université de Lorraine.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Budget Primitif 2015,
CONSIDERANT que le soutien à l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation est un des vecteurs premiers du développement économique du territoire,
CONSIDERANT l'opportunité de développer sur le territoire de Metz Métropole un nouveau Centre d'Innovation et de Transfert en qualité environnementale des procédés, produits et milieux, fondé sur l'expertise du Laboratoire LIEC (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux),
CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans la stratégie de Metz Métropole développée dans le cadre du Campus Technologique du Technopôle,
CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel du Projet Impact E étalé sur 3 ans avec un soutien de Metz Métropole de 165 000 € pour la période,

CONFIRME son soutien au projet ImpactE à hauteur de 165 000 € dans le cadre d'un plan de financement impliquant les Fonds Européens FEDER (pour 405 000 €), l'Etat (pour 350 000 €) et le Conseil Départemental de la Moselle (pour 165 000 €),

DECIDE d'attribuer dans ce cadre une subvention de 55 000 € au titre du budget 2015,
AUTORISE Monsieur le Président à élaborer et à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'Université de Lorraine ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant,
AFFECTE l'autorisation de programme CTES 004 – Subventions Enseignement Supérieur 2015 ouverte au Budget Primitif 2015 pour un montant de 200 000 € de la façon suivante :

AP Subventions ES 2015	200 000
Montant déjà affecté	100 000
Affectation « Projet ImpactE »	55 000
Affectation totale demandée	155 000

Montant disponible pour affectation future	45 000
--	--------

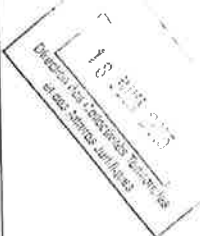

Pour extrait conforme
Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 –

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 15 juin 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 20 – Poursuite du dispositif de dynamisation de la création d'entreprise.	7	
<i>Annexe</i> : Convention ALEXIS.	1	
<i>Annexe</i> : Convention ADIE.	1	
<i>Annexe</i> : Convention Cap'Entreprendre.	1	
<i>Annexe</i> : Convention Cohérence Projets.	1	
<i>Annexe</i> : Convention Incubateur Lorrain.	1	
<i>Annexe</i> : Convention Lorraine Active.	1	
<i>Annexe</i> : Convention Réseau Entreprendre Lorraine.	1	
Point 21 – Association de Préfiguration de l'Institut Lafayette : attribution d'une subvention et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Point 22 – Georgia Tech Lorraine : attribution d'une subvention et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Point 23 – Université de Lorraine – site de Metz : attribution d'une subvention et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.	1	
<i>Annexe</i> : Convention	1	
Point 24 – Soutien de MM au projet impactE développé par le Laboratoire LIEC de l'Université de Lorraine.	1	
Point 25 – Attribution de subventions "Enseignement supérieur".	1	
<i>Annexe</i> : Promotion scientifique.	1	
<i>Annexe</i> : Projet pédagogique.	1	
<i>Annexe</i> : Vie Etudiante.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière avec l'Université de Lorraine.	1	
Point 26 – Financement de la cotisation du CDAD de la Moselle.	1	
Nombre total des actes transmis : 7 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL